



**aimer
ANGERS**

**Construisons ensemble
les six prochaines années
de notre ville !**



A l'attention des représentants de la FCPE 49

Bonjour,

Nous vous remercions pour l'ensemble de vos questions qui vont également alimenter nos propres réflexions pour le futur mandat. Vous trouverez ci-dessous nos réponses aux questions. Nous restons bien sûr à l'écoute de vos idées pour améliorer la situation angevine et sommes disposés à vous rencontrer dans prochains jours.

	Questions de la FCPE	Réponses d'Aimer Angers
1	Quelle sont vos priorités dans le domaine de l'éducation ?	Nos priorités se sont construites à partir d'un recueil de propositions et de projets issus des angevin.e.s via des groupes de travail, des rencontres, des réunions. En s'appuyant sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), notre projet est de construire l'avenir des enfants parce que c'est construire un réel projet de société.
2	Quelle part du budget de votre commune proposez-vous de consacrer à l'éducation-enfance ?	Depuis six ans, la situation dans les écoles de la ville s'est dégradée : moins d'ATSEM dans les classes, des rythmes scolaires qui n'ont pas évolué pour les tous petits, des budgets stagnants et pas d'opération de construction de nouvelles écoles ou de projets d'aménagements majeurs pour prendre en compte l'évolution du climat.
3	Quelle enveloppe accorderez-vous à l'entretien et la maintenance des écoles publiques ?	Nous ferons de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse une priorité majeure de notre mandat car bien grandir à Angers n'est pas une option mais une conviction et pour reprendre la formule célèbre l'éducation n'est pas une dépense mais un investissement. Nos mesures concerneront à la fois les parents et les équipes enseignantes avec lesquels nous souhaitons reprendre un dialogue respectueux des prérogatives des uns et des autres avec comme objectif de soutenir le développement des écoles publiques de notre ville.

4	Allez-vous améliorer l'isolation thermique dans les bâtiments scolaires ?	Des questions nouvelles se posent sur le réchauffement climatique et notre liste a comme priorité absolue la transition écologique, qui passera à la fois par les questions de réaménagement des bâtiments et des cours d'école pour offrir des oasis de fraîcheur permettant aux enfants et aux enseignants de connaître de meilleures conditions. Dans le cadre du réchauffement climatique, notre projet prévoit la rénovation ET l'isolation thermique et phonique des écoles et restaurations scolaires qui en ont besoin.
5	Prévoyez-vous de renforcer le confort acoustique, dans les classes et à la cantine ?	
6	Sur la base du diagnostic qualité de l'air obligatoire pour les écoles, quels moyens comptez-vous mobiliser pour le plan d'actions ?	Nous souhaitons systématiser l'évaluation de la qualité de l'air dans les écoles en y associant les associations de parents d'élèves (APE) et les élèves. Des zones végétalisées seront installées dans les écoles (intérieur et extérieur). Nous interdirons les substances suspectées ou avérées d'être des perturbateurs endocriniens dans tous les produits utilisés dans les écoles.
7	Quelle est votre approche des rythmes scolaires ? Allez-vous maintenir, modifier, supprimer l'organisation de la semaine sur 4 jours et demi (classe le mercredi matin) ?	Nous avons soutenu la réforme des rythmes scolaires et nous nous sommes d'ailleurs félicités de son maintien ces dix dernières années. Notre action se concentrera surtout sur les rythmes scolaires à l'école maternelle, puisque l'organisation actuelle demande à être repensée. Nous adapterons les rythmes en concertation avec les enseignants et les APE.
8	Quelles sont vos propositions pour développer qualitativement les temps d'activités périscolaires ?	Il nous paraît également important de créer des passerelles entre les activités des TAP et les activités artistiques et sportives de la ville pour permettre aux enfants de poursuivre en dehors de l'école des actions favorisant leur épanouissement. C'est aussi pour cela que nous rendrons possible l'objectif que tous les enfants avant le collège sachent nager et faire du vélo, et que tous les enfants des écoles disposeront d'une carte gratuite pour accéder à l'ensemble des musées de la ville. Nous souhaitons diversifier les activités proposées. Dans le cadre des trois périodes de temps périscolaires annuelles, une activité artistique et sportive sera imposée aux élèves. Ces activités seront encadrées par des intervenants/animateurs qui ont des compétences dans ces domaines.
9	Quels liens comptez-vous organiser entre les différents équipements (sportifs, culturels...) et les écoles de votre commune ?	Nous ferons en sorte que les services de la ville soient facilitateurs de rencontres tripartites entre la DAAC (Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle), la municipalité, les structures culturelles, en vue de réaliser des PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle des élèves). Nous nous appuierons sur l'OMS (Office Municipal des Sports) pour atteindre l'objectif « 100% de réussite en natation, et apprentissage du vélo ».
10	Que prévoyez-vous au sujet de la restauration	Sur la question de l'alimentation, notre objectif est clair : 100% bio et local dans ce prochain mandat avec davantage d'alternatives

	scolaire et la place d'une alimentation saine et plus respectueuse de l'environnement ?	<p>végétariennes. Nous souhaitons favoriser la pédagogie dans les restaurants scolaires, en associant les parents par le biais d'une invitation à partager des repas aux pratiques vertueuses.</p> <p>Nous lutterons également contre le gaspillage alimentaire par des actions de prévention avec les ambassadeurs de la transition écologique. Une autre action sera d'atteindre rapidement le pique-nique zéro déchet dans le cadre des sorties scolaires et doter les écoles, les crèches et les centres de loisirs d'éco-cups.</p>
11	Quels sont les aménagements (intérieurs et extérieurs) que vous envisagez pour protéger les enfants en période de canicule ?	Après diagnostic, nous réaménagerons les cours d'écoles en cours non genrées et en cours oasis (revêtement de sol dé-bitumé, espaces végétalisés -jardins potagers, arbres...), et installerons un préau dans chaque école maternelle (les écoles élémentaires en sont déjà dotées). Nous équiperons progressivement les écoles de rideaux occultants.
12	Quelles mesures concrètes allez-vous prendre pour faciliter les mobilités dites « douces » des élèves et leurs parents se rendant à l'école (parking à vélo,...),	Nous prévoyons plusieurs mesures comme la gratuité des transports en commun pour les classes lors des sorties culturelles, la sécurisation des abords des classes avec des personnels dédiés lors des horaires d'entrée et de sortie. Nous expérimenterons la sanctuarisation des rues autour de certaines écoles aux heures d'entrées et de sorties. Nous aménagerons des parcours piétonniers pour que les familles puissent se rendre dans les écoles. Nous installerons des parkings couverts pour les vélos dans l'enceinte des écoles.
13	Que plan prévoyez-vous de déployer pour améliorer la circulation en sécurité aux abords des établissements scolaires ?	En lien avec les APE, nous mettrons en place une réflexion globale autour des accès aux écoles. Pédibus, vélo, respect des trottoirs, autant de questions et de possibilités que nous étudierons collectivement.
14	Envisagez-vous de développer une offre tarifaire plus attractive pour les scolaires dans les transports en commun ?	Tous les tarifs seront revus, adaptés, et nous instaurerons un tarif social. Les transports lors des sorties scolaires en centre-ville seront gratuits.
15	Quelles mesures votre commune va-t-elle prendre pour mettre l'accent sur la prévention et l'éducation à la santé des enfants, en lien avec les professeurs et l'Education nationale ?	Nous souhaitons systématiser le « café des parents » dans toutes les écoles. Nous développerons les actions de parentalité pour soutenir en priorité les familles monoparentales, permettant la rencontre avec les associations.
16	Quelles actions comptez-	Nous favoriserons l'éducation au vivre ensemble par des journées à

	vous organiser ou financer dans le domaine de la citoyenneté pour les élèves ?	<p>thèmes (solidarité, laïcité, lutte contre toutes formes de discriminations). Nous proposerons une éducation à l'identité numérique. Nous mettrons en place un conseil municipal des enfants, à destination des élèves de cycle 3.</p> <p>Nous sensibiliserons au respect du vivant en lien notamment avec les propositions de la Ligue de protection des Oiseaux (LPO) et les associations de défense animale.</p> <p>Nous encouragerons et mettrons en lien les acteurs de l'éducation populaire ainsi que les réseaux de partage des savoirs et créerons une plateforme de diffusion des savoirs.</p> <p>Pour renforcer le bien-être des enfants et des familles, nous nous engageons également à accompagner des projets pour lutter contre le harcèlement scolaire et renforcer la prévention en lien avec les équipes enseignantes.</p>
17	Quel est votre position par rapport à la place et les effectifs des ATSEM dans les écoles maternelles ?	Les Atsems sont indispensables à l'école maternelle, c'est pourquoi nous affecterons une Atsem dans chaque classe maternelle, y compris dans les classes dédoublées, en commençant par les écoles des quartiers prioritaires.
18	Comment concevez-vous la notion de coéducation ?	Nous concevons la coéducation en référence à l'article 18 de la CIDE qui établit le lien entre l'école, les parents et la municipalité. Nous renforcerons l'accompagnement des enfants à besoins particuliers, accompagnement facilité pour les enfants en situation de handicap, en collaboration avec les parents.
	Quelle formes de concertation prévoyez-vous avec les parents d'élèves, leurs représentants, leurs associations ?	Nous créerons des espaces collaboratifs entre les enseignants et les parents. Nous donnerons toutes leurs places aux conseils d'école et favoriserons les rencontres et les échanges comme cité dans les réponses ci-dessus (café des parents...). La présence d'un élu référent sur la durée du mandat sera systématique dans tous les conseils d'école.
20	Comment garantirez-vous la représentation des parents d'élèves dans le cadre des différentes instances touchant à la vie scolaire ?	Nous organiserons rapidement des Assises de la Citoyenneté au cours de laquelle nous soumettrons aux Angevins la création d'un conseil des parents d'élèves au niveau de la ville et des représentants des associations pour mieux soutenir leur engagement et leurs actions.

Spécificité d'aimer Angers : alors que la municipalité actuelle a refusé en octobre 2019 de voter un vœu pour exiger que plus aucun enfant ne dorme à la rue, nous nous engageons à tout mettre en œuvre dès 2020 pour qu'aucun enfant ne dorme dans la rue = Egalité pour tous !